

Les inscriptions pour les élèves issus de 3^{ème} au lycée Jean de La Fontaine se dérouleront entre le jeudi 27 juin 2024 et le vendredi 28 juin 2024 inclus.

Sur tous les dossiers figurera une étiquette indiquant la date d'inscription et le créneau horaire à respecter :

Collège Jean Racine : vendredi 28 juin de 8h30 à 13h30

Collège Jean Rostand : vendredi 28 juin de 13h30 à 19h30

Collège de La Faye : vendredi 28 juin de 8h30 à 13h30

Collège François Truffaut : vendredi 28 juin de 13h30 à 19h30

Collège Anne de Montmorency : jeudi 27 juin de 12h30 à 18h30

Collège Joseph Boury : jeudi 27 juin de 12h30 à 18h30

Nous vous rappelons qu'à la parution des résultats, **il est important d'imprimer au verso des notifications d'affectation les consignes du chef d'établissement d'accueil.**

Aucune inscription ne sera possible avant le jeudi 27 juin 12h30.

En cas de problème avec la date fixée, il est inutile que les familles appellent le lycée au préalable : le lycée se chargera de recontacter les familles si elles ne se sont pas présentées à la date prévue.

Le délai étant très court entre la diffusion des résultats aux familles par les collèges et le début des inscriptions au lycée, vous pouvez dès maintenant informer les familles des pièces à fournir pour l'inscription :

DOCUMENTS A FOURNIR

- Copie du livret de famille : toutes les pages (à défaut extrait d'acte de naissance)
- Copie recto verso de la carte d'identité de l'élève (à défaut passeport, carte de séjour)
- 1 Relevé d'Identité Bancaire (du responsable légal)
- 60 € pour la restauration scolaire (chèque ou espèces)
- 1 photo d'identité de l'élève (mentionner le nom au verso de la photo)
- Tous les bulletins scolaires de l'année 2023-2024
- Certificat de fin de scolarité du dernier établissement fréquenté (EXEAT)
- Copie des vaccinations (carnet de santé)
- Si les parents sont séparés ou l'élève placé (famille accueil, foyer, etc.) : fournir la copie de l'extrait du jugement précisant la garde.